



Marché de travaux

Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U)

Objet de la consultation :
Travaux de restauration 2025-2028
sur les parcours d'AAPPMA

Maitre d'ouvrage :
Fédération de pêche de la Somme

Procédure adaptée

Date et heure limite de remise des offres :
le 01/09/2025 à 16h

Fédération de la Somme pour la pêche et la protection du milieu aquatique

Maison de la Nature - 1, chemin de la voie du bois - BP 20020

- 80450 LAMOTTE-BREBIERE

Tél. : 03 22 70 28 10

federation@peche80.com - www.peche80.com - www.facebook.com/fdaappma80

Le programme « Concourir à la sauvegarde des écosystèmes aquatiques » est cofinancé par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER-FSE pour la Région Hauts-de-France :



Cofinancé par
l'Union européenne



Etablissement public du Ministère chargé
du développement durable



Marché travaux 2025_2028

Désignation des ouvrages		Unité	Prix unitaire H.T.	Prix unitaire T.T.C.
Lot 1 – Gestion des espèces végétales exotiques envahissantes				
1.1 Arrachage manuel d'EEE aquatique		m ²		
1.2 Arrachage d'EEE terrestre		m ²		
1.3 Fauchage EEE terrestre		m ²		
1.4 Plantation de godets 9*9cm d'hélophytes et d'hydrophytes (8 plants par m2)		u		
1.5 Terrassement en pente douce		ml		
1.6 Abattage d'arbres				
dont	Débitage en tronçon de 50cm et mise en tas			
	Broyage sur places des petites branches			
	Abattage d'arbre diam <50cm	u		
	Abattage d'arbre diam >50cm	u		
1.7 Plantation d'arbres et arbustes		u		
Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 1)		F		
Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 2)		F		
Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 3)		F		
Lot 2 – Désenvasement de plan d'eau				
2.1 Désenvasement de plan d'eau		m3		
2.2 Analyse sédimentaire		u		
2.3 Option Exportation		m3		
2.4 Terrassement en pente douce		ml		
2.5 Abattage d'arbres				
dont	Débitage en tronçon de 50cm et mise en tas			
	Broyage sur places des petites branches			
	Abattage d'arbre diam <50cm	u		
	Abattage d'arbre diam >50cm	u		
2.6 Plantation d'arbres et arbustes		u		
Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 1)		F		
Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 2)		F		
Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 3)		F		
Constat d'huissier		F		
Lot 3 - Restauration des milieux aquatiques par techniques végétales				
3.1 Retalutage en pente douce crayeuses				
dont	Apport de bloc de craie de diamètre 30-200mm (à raison de 2 m3/ml) afin de rétablir une pente de 3 (longueur) /1 (hauteur)	ml		
	Mise en place d'un géotextile coco de 740g/m ² doublé bloqué par la craie puis apport de terre végétale à raison de 0,6 m3/ml afin de former une couche d'environ 30cm d'épaisseur *2m de large qui sera ensuite recouverte par le géotextile.			
	Plantations d'hélophytes soit :			
	> Par plantation de deux rangées de godets d'hélophytes (9*9cm) à raison de 4 unités par rangée / ml (soit 8 unités par ml)	u		
	> Mise en place d'une natte d'hélophytes prévégétalisée	ml		
3.2 Tressage de saules				
dont	Mise en place d'une rangée de pieux de châtaigniers de diamètre 8-10cm, espacés de 60cm et d'une longueur supérieure à 3m qui seront enfoncés dans le sol.	ml		
	Mise en place de branches de saules vivantes de diamètre 3-4cm et de longueur 3-4m qui seront entrelacées le long des pieux. Les branches seront compressées le plus possible sur toute la hauteur d'eau. Le tressage sera effectué du fond jusqu'à 10-15cm au-dessus du niveau d'eau. On part ici sur un estimatif d'une hauteur totale de tressage de 70cm.			
	Mise en place d'un grillage casanet en maille 13mm*13mm et d'un géotextile coco de 740g/m ² doublé afin de maintenir le substrat.			
	Apport de craie et matériaux inertes sur le fond de l'aménagement à raison de 0,5 m3/ml + Apport de terre végétale à l'arrière des fascines à raison de 0,5 m3/ml et compactage + Ensemencement			
	Plantations d'hélophytes soit :			
	> Par plantation de deux rangées de godets d'hélophytes (9*9cm) à raison de 4 unités par rangée / ml (soit 8 unités par ml)	u		
	> Mise en place d'une natte d'hélophytes prévégétalisée	ml		
3.3 Fascinage de saule avec mise en place d'hélophytes				
dont	Mise en place par battage de deux rangées en quinconce de pieux de châtaigniers de diamètre 8-10cm et d'une longueur supérieure à 3m qui seront enfoncés dans le sol espacée longitudinalement de 60cm et latéralement de 50cm.	ml		
	Mise en place de fascines de branchages morts de fagots qui seront attachées aux pieux avec l'aide de fil en acier galvanisé de 3mm. Les branchages seront d'un diamètre de 2 à 4cm et d'une longueur de 2m.			
	Option 1 : La fascine sera positionnée environ 20cm au-dessous du niveau d'eau			
	Option 2 : La fascine sera positionnée à fleur d'eau			
	Option 3 : La fascine sera positionnée environ 20cm au-dessus du niveau d'eau			
	Mise en place d'un grillage casanet en maille 13mm*13mm et d'un géotextile coco de 740g/m ² doublé afin de maintenir le substrat.			
	Apport de craie et matériaux inertes sur le fond de l'aménagement à raison de 0,5 m3/ml + Apport de terre végétale à l'arrière des fascines à raison de 0,5 m3/ml et compactage			
Plantations d'hélophytes soit :				
> Par plantation de deux rangées de godets d'hélophytes (9*9cm) à raison de 4 unités par rangée / ml (soit 8 unités par ml)	u			
	> Mise en place d'une natte d'hélophytes prévégétalisée	ml		
3.4 Fascinage d'hélophytes avec mise en place d'hélophytes				
dont	Mise en place par battage d'une rangée de pieux de châtaigniers de diamètre 8-10cm et d'une longueur supérieure à 3m qui seront enfoncés dans le sol espacée de 60cm.	ml		
	Mise en place d'un grillage casanet (en maille 25mm*25mm, fil 2,7mm) et d'un géotextile coco de 740g/m ² doublé afin de maintenir le substrat.			
	Apport de craie et matériaux inertes sur le fond de l'aménagement à raison de 0,5 m3/ml + Apport de terre végétale à l'arrière des fascines à raison de 0,5 m3/ml et compactage			
	Plantations d'hélophytes soit :			
> Par plantation de deux rangées de godets d'hélophytes (9*9cm) à raison de 4 unités par rangée / ml (soit 8 unités par ml)	u			
	> Mise en place d'une natte d'hélophytes prévégétalisée	ml		
3.5 Plateforme végétalisée brise vague				
dont	Mise en place par battage de deux rangées en quinconce de pieux de châtaigniers de diamètre 8-10cm et d'une longueur supérieure à 3m qui seront enfoncés dans le sol espacée longitudinalement de 60cm et latéralement de 50cm.	ml		
	Mise en place de fascines de branchages vivants sur trois hauteurs de fagots qui seront attachées aux pieux avec l'aide de fil en acier galvanisé de 3mm. Les branchages seront d'un diamètre de 2 à 4cm et d'une longueur de 2m. Du matériau gravo-terreux sera ajouté. Il faudra veiller à bien tasser l'aménagement.			
	Apport de terre végétale à l'arrière et à l'avant des fascines à raison de 2 m3/ml et compactage			
	Mise en place d'un grillage casanet et d'un géotextile coco de 740g/m ² doublé afin de maintenir le substrat végétal.			
	Terrassement de la berge en pente douce (3/1)			
Plantations d'hélophytes soit :				
> Par plantation de deux rangées de godets d'hélophytes (9*9cm) à raison de 4 unités par rangée / ml (soit 8 unités par ml)	u			
	> Mise en place d'une natte d'hélophytes prévégétalisée	ml		
3.6 Abattage d'arbres				
dont	Débitage en tronçon de 50cm et mise en tas			
	Broyage sur places des petites branches			
	Abattage d'arbre diam <50cm	u		
	Abattage d'arbre diam >50cm	u		
3.7 Plantation d'arbres et arbustes		u		
Apport de terre		m3		
Apport de craie		m3		
Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 1)		F		
Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 2)		F		
Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 3)		F		
Constat d'huissier		F		
Lot 4 : Restauration des milieux aquatiques par technique mixte				
4.1 Mise en place d'enrochements végétalisés		u		
dont	Mise en place de blocs en pied de berge sur une hauteur de 0,5 à 0,8 m et une épaisseur de 0,5 à 0,7 m	ml		
	Fourniture enrochements blocs en roche saine non gélive et de porosité inférieure à 2%, granulométrie 400-800mm	u		
	Apport de terre végétale en arrière des enrochements, à raison de 0,2 m ³ /ml	m3		
	Mise en place géotextile coco de 740g/m ² doublé afin de maintenir le substrat	ml		
	Plantations d'hélophytes soit :			
> Par plantation de deux rangées de godets d'hélophytes (9*9cm) à raison de 4 unités par rangée / ml (soit 8 unités par ml)	u			
	> Mise en place d'une natte d'hélophytes prévégétalisée	ml		
4.2 Abattage d'arbres				
dont	Débitage en tronçon de 50cm et mise en tas			
	Broyage sur places des petites branches			
	Abattage d'arbre diam <50cm	u		
	Abattage d'arbre diam >50cm	u		
4.3 Plantation d'arbres et arbustes		u		
Apport de terre		m3		
Apport de craie		m3		
Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 1)		F		
Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 2)		F		
Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 3)		F		

Constat d'huissier		F		
Lot 5 – Protection de berge par tunage				
5.1 Tunage pieux planches avec craie et remblais végétalisé				
dont	Implantation de pieux de chêne carré de longueur 4m et de secteur 12cm*12cm, ils seront espacés tous les 80cm.			
	Mise en place de panneaux de chêne de longueur 3m et d'épaisseur 4cm sur l'ensemble de la hauteur d'eau (on détermine une hauteur d'eau d'1m50)			
	Mise en place du géotextile coco de 740g/m ²	ml		
	Mise en place de tirant positionnés tous les 1,6ml et reliés par des câbles en inox sur la protection avant			
	Apport de craie et matériaux inertes sur le fond de l'aménagement à raison de 1 m3/ml + Apport de terre végétale à l'arrière des fascines à raison de 0,5 m3/ml et compactage			
	Mise en place d'un géotextile et plantation de godets d'hélophytes à raison de 4 unité par ml			
5.2 Double tunage pieux planches avec craie et remblais végétalisé				
dont	Implantation de 2 rangées de pieux de chêne carré de longueur 4m et de secteur 12cm*12cm, espacés tous les 80cm. Les rangées seront espacées de 50-60cm.			
	Mise en place de panneaux de chêne de longueur 4m et d'épaisseur 4cm sur l'ensemble de la hauteur d'eau sur la 1ère rangée de pieux et jusqu'à 30cm en dessous du niveau d'eau pour la 2ème rangée. (on détermine une hauteur d'eau d'1m50)			
	Mise en place du géotextile coco de 740g/m ²	ml		
	Mise en place de tirant positionnés tous les 1,6ml et reliés par des câbles en inox sur la protection avant			
	Apport de craie et matériaux inertes sur le fond de l'aménagement à raison de 1 m3/ml + Apport de terre végétale à l'arrière des fascines à raison de 0,5 m3/ml et compactage			
	Mise en place d'un géotextile et plantation de godets d'hélophytes à raison de 4 unités par rangée / ml (soit 8 unités par ml)	u		
5.3 Abattage d'arbres				
dont	Débitage en tronçon de 50cm et mise en tas			
	Broyage sur places des petites branches			
		Abattage d'arbre diam <50cm	u	
		Abattage d'arbre diam >50cm	u	
5.4 Plantation d'arbres et arbustes				
	Apport de terre		m3	
	Apport de craie		m3	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 1)		F	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 2)		F	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 3)		F	
Constat d'huissier			F	
Lot 6 – Protection de la ressource piscicole et qualité des eaux				
6.1 Mise en place de radeaux flottants végétalisés				
dont	Confection et assemblage des radeaux : structure flottante 100% bois de résineux, dimension 10m*5m, insertion d'un système de flottaison		u	
	Mise en place de nattes d'hélophytes et d'hydrophytes pré-végétalisées avec incorporation de terre végétale		ml	
	Mise en place sur site à l'aide de corps morts		u	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 1)		F	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 2)		F	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 3)		F	
Constat d'huissier			F	
Lot 7 – Restauration de cours d'eau				
7.1 Recharge granulométrique				
dont	Matériaux : graves alluvionnaires roulées		m ²	
	Epaisseur de 30 cm soit 0,3 m3/m2			
	Recharge granulométrique (matériaux de 10-40mm)		m ²	
	Recharge granulométrique (matériaux de 40-80mm)		m ²	
7.2 Mise en place de déflecteurs (ou épis)				
Option 1	Mise en place par battage de deux rangées en quinconce de pieux de châtaigniers de diamètre 8-10cm et d'une longueur supérieure à 2m qui seront enfoncés dans le sol espacée longitudinalement de 50cm et latéralement de 10cm.		ml	
	Superposition de troncs entre les deux rangées de pieux qui seront attachées aux pieux avec l'aide de fil en acier galvanisé de 3mm.			
Option 2	Mise en place d'une rangée de pieux de châtaignier de diamètre 8-10cm et d'une longueur supérieure à 2m qui seront enfoncés successivement collés les uns autres.		ml	
7.3 Mise en place de peignes en formations végétales				
dont	Mise en place par battage de deux rangées en quinconce de pieux de châtaigniers de diamètre 8-10cm et d'une longueur supérieure à 2m qui seront enfoncés dans le sol (d'au moins 1,5m) espacée longitudinalement de 60cm et latéralement de 50cm. Les pieux dépasseront de l'eau de 30 à 50 cm.		ml	
	Mise en place de fascines de branchages vivants sur trois hauteurs de fagots qui seront attachées aux pieux avec l'aide de fil en acier galvanisé de 3mm. Les branchages seront d'un diamètre de 2 à 4cm et d'une longueur de 2m. Du matériau gravo-terreux sera ajouté. Il faudra veiller à bien tasser l'aménagement.			
	Apport de terre végétale à l'arrière et à l'avant des fascines à raison de 2 m3/ml et compactage		m3	
	Mise en place d'un géotextile coco de 740g/m ² doublé afin de maintenir le substrat végétal.		ml	
	Plantation de godets d'hélophytes à raison de 4 unité par ml sur la face émergé du peigne		u	
7.4 Terrassement en pente douce				
7.5 Mise en place d'embâcles végétales (souches)				
7.6 Mise en place de clôture				
7.7 Mise en place d'un abreuvoir stabilisé				
7.8 Retrait d'embâcles végétales				
7.9 Retrait protection obsolète				
7.10 Abattage d'arbres				
dont	Débitage en tronçon de 50cm et mise en tas			
	Broyage sur places des petites branches			
		Abattage d'arbre diam <50cm	u	
		Abattage d'arbre diam >50cm	u	
7.11 Plantation d'arbres et arbustes				
	Apport de terre		m3	
	Apport de craie		m3	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 1)		F	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 2)		F	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 3)		F	
Constat d'huissier			F	
Lot 8 – Développement du loisir pêche				
	Mise en place de ponton PMR (version 3m * 2m)		u	
	Mise en place de ponton PMR (version 6m * 2m)		u	
	Mise en place de ponton PMR (version 6m * 4m)		u	
	Option 1 : réalisation d'un cheminement en sable calcaire stabilisé		m ²	
	Option 2 : réalisation d'une aire de stationnement		m ²	
	Mise en place de ponton de pêche (version 2m * 2m)		u	
	Mise en place de ponton de pêche (version 6m * 2m)		u	
	Mise en place de ponton de pêche (version 6m * 4m)		u	
	Mise en place de passage pêcheur		u	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 1)		F	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 2)		F	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 3)		F	
Lot 9 – Signalétique				
	Mise en place de panneau d'information		u	
	option 1 : verso		u	
	option 2 : vitrine		u	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 1)		F	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 2)		F	
	Déplacement matériel, installation, repliement et signalisation de chantier (zone 3)		F	